

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1151

Artikel: D'une fête à l'autre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean Queloz

(ag) Jean Queloz est associé à juste titre dans la mémoire populaire à son action efficace en faveur du logement et de la protection des locataires, à son animation de l'Asloca, à la réussite des initiatives législatives et constitutionnelles qu'il a fait aboutir.

Nous l'avions connu comme permanent du Mouvement populaire des familles. En 1968, nous l'avions interrogé pour DP, dans son bureau, à Montelly, sur les principes d'organisation de cette association. Jamais la rigueur de la participation n'a été poussée aussi loin. Jean Queloz nous l'avait décrite, ne souhaitant pas que l'on parlât de lui à titre personnel. Mais c'est dans cet engagement premier qu'il s'est forgé, avant de reporter sur l'Asloca cette expérience fondamentale. La description que nous avons donnée du MPF était un hommage indirect à Jean Queloz. Aujourd'hui, ce rappel, en un sens plus fort:

«(...) Le MPF n'est composé que d'hommes et de femmes issus des milieux populaires; il refuse par principe que des membres d'un autre milieu social prennent en main ses sections, quelles que soient leurs bonnes intentions et leurs capacités, car il ne veut à aucun prix que l'efficacité étouffe la participation; le MPF est soucieux d'une rigueur étonnante: il est dirigé par quelques permanents, mais ils sont payés par l'organisation au tarif d'un ouvrier qualifié FOMH; ces permanents ne peuvent être permanents à vie: leur mandat est limité à huit ans; ils ne peuvent utiliser le mouvement comme tremplin politique

Ces principes, loin d'anémier le MPF, lui ont donné un étonnant esprit inventif; il s'efforce avec succès de renouveler le style traditionnel des as-

BCV qui l'absorbe n'est pas assez forte pour supporter un tel fardeau, étant alourdie elle-même par des crédits à risque élevés. Qui paiera ?

Le contribuable d'abord. D'ores et déjà les 30 millions publics annoncés en caution peuvent être considérés comme perdus; il n'est pas certain qu'ils seront suffisants. Par ailleurs seront noyés dans la nouvelle masse les considérables fonds propres du Crédit foncier qui lui permettaient de pratiquer une politique hypothécaire la plus stable possible et de se refinancer à long terme sur le marché obligataire suisse au profit de l'économie vaudoise. On puisera donc dans les réserves constituées par les générations antérieures.

C'est, vu l'importance des sommes, une véritable crise de régime, camouflée sous le discours dynamique: *«une stratégie visant à mettre en place une institution bancaire forte dans le canton de Vaud».*

Ce rideau de fumée ne doit pas dissimuler le déplacement des charges et des pertes, ni permettre une dérobade politique. ■

semblées ou des congrès, et enfin il a pris position, c'est l'essentiel, de manière efficace sur des problèmes-clés de notre politique sociale: le logement, la sécurité sociale. (...)»

Extrait de DP n° 96, du 25 juillet 1968. ■

Y'en a point comme eux

(pi) Dans le genre repère de notables vaudois, le conseil d'administration du nouveau Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (DEV) fait fort: on y trouve force syndics, anciens-ceci et anciens-cela, directeurs et politiciens.

Dans le genre hommage appuyé et recherche du prix d'honneur du maire de Champagnac, Jacques Martin fait très, très fort. Sous prétexte de saluer l'engagement de Roger Givel et d'Henri Rieben pour ce qui fut l'office de développement économique, avant qu'il ne devienne le DEV, le conseiller d'Etat cartonne dans la plus pure langue de bois. Un hommage à deux personnes «rayonnantes»... Faut-il rappeler que l'un des deux «visionnaires» ainsi encensés, Roger Givel, était directeur de la Banque vaudoise de crédit, jusqu'à ce qu'il installe Hubert Reymond dans le fauteuil qu'il quittait. Le même est président du Comptoir suisse qui, malgré un léger regain cette année, s'est laissé concurrencer sans réagir

Et sur l'inévitable carton glacé emballant la moindre des communications du DEV, on sera heureux de découvrir les atouts vaudois. Parmi lesquels le plurilinguisme: *«Avec une forte présence étrangère, le canton de Vaud cultive l'ouverture et un esprit cosmopolite.»* Cosmopolitisme qui reste pourtant discret au DEV; et manifestement ce qualificatif ne s'applique pas aux femmes: il n'y en a qu'une, Yvette Jaggi, qui siège au conseil d'administration. ■

D'une fête à l'autre

Lors de la fête à Gret Haller au Stadttheater de Berne, on a pu goûter les propos pleins d'humour de Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, venue comme amie de la première citoyenne du pays en 1994. Les Vaudois n'ont pas eu droit à cette ouverture européenne il y a quatre ans. Le Conseil d'Etat de ce canton avait pensé faire acte d'autorité en empêchant Karl Ahrens, ancien président de l'assemblée de Strasbourg et ami de Victor Ruffy, de prendre la parole à l'occasion de sa fête à Morrens.

Qui nous dira un jour les raisons de cette décision vaudoise que le temps s'ingénie à rendre de plus en plus pitoyable ? ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur:

Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Beat Kappeler

Abonnement: 80 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Murielle Gay-Crosier

Marciano, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens